



**Chambre 1 (de gauche à droite) :**

Sol : parquet, en état.

Plinthes en bois.

Parois murales : tapissées.

Plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication.

Une fenêtre encadrement PVC, intérieur vitré, double vitrage.

Un convecteur.

Un volet en bois.

Un placard fermant par 2 portes en bois.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs (en pourtour desquels se trouvent des traces d'infiltrations).

Un disjoncteur.

Un tableau électrique.







**Salle d'eau :**

Sol : carrelage.

Parois murales : carrelées.

Plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication.

A gauche : un meuble recevant 2 portes, une vasque, un miroir et 2 portes de type armoire à pharmacie rehaussé par une casquette recevant 2 spots.

Un espace suffisant pouvant recevoir un lave-linge avec arrivée d'eau et évacuation d'eau.

A droite : une niche recevant 3 étagères.

Un convecteur.

Un bac de douche pourvu d'un panneau, d'un encadrement et d'une porte vitrée.

A l'intérieur : le bac de douche est carrelé sur la totalité, alimenté en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.

Au-dessus de la douche, une fenêtre de toit de type velux.

Une grille d'aération de type VMC.

Un éclairage composé de spots.



